

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AURE LOURON

2 avenue Calamun
65240 ARREAU

Envoyé en préfecture le 16/02/2018

Reçu en préfecture le 16/02/2018

Affiché le



ID : 065-246500573-20180213-2018_12-DE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 février 2018

N° 2018-12

Référence écriture délib :
PC/MS/CS

Nombre de membres en exercice :	64
Qui ont pris part à la délibération :	54
	Dont 5 procurations
Votes pour :	36
Vote(s) contre :	9
Abstention(s) :	9
Date de la convocation :	6 février 2018

L'an deux mille dix-huit, le treize février, à 19h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE

Présents votants (49) : TARDOS Jean, TREY Jean-Claude, MOUNIQ Jean, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, MUR Raymond, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, BORDE Michel, MALERE Hélène, ROTGE Gilbert, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, BECH Jean-Pierre, FINES Frédéric, BOUYGARD Pierre, DUPOUY Marie-France, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, PETIT Maurice, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, LAFFONT Jean-François, BALAGNA Patrice, GAY Eric, LACAZE Noël, CARMOUSE Catherine, TOUCOUERE Dominique, LAIREZ Céline, BRUN Didier, AUTHENAC Philippe, BAZERQUE Albert, PENE Roland, PUJOLLE Bernard, MIR André, MIR Jean-Henri, NARS Aline, POME Maryse, ROCA Jacques, BEYRIE Maryse, VILLEGA Serge, ISOART Jean-Michel.

Présent non votant : SERMET André

Titulaires absents (10) : CHATILLON Frédéric, CARROT Jean-Michel, BESSONE Michel, CANTONY Christophe, SOLANA Michel, VIDALON Patricia, ROCHER Jacques, ACCHINI Nicole, FORTINE Didier, FOURCADE Dominique.

Procurations (5) :
VIDAL Thierry à TREY Jean-Claude
DELCASSO Maryse à DESMARAIS Nadine
GISTAU Patrick à CARMOUSE Catherine
SAINT-PASTEUR Marcel à ANGLADE Jean-Louis
FORGUE Pierre à POME Maryse

Jean-Claude TREY est nommé secrétaire de séance

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Monsieur le Président expose aux membres du conseil communautaire la nécessité de créer un budget annexe nommé « GEMAPI », propre aux opérations de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations.

Ce budget annexe de nomenclature M14 aura l'autonomie financière.

Monsieur le Président demande aux conseillers communautaires d'approuver cette proposition.

OBJET : GEMAPI – Création
d'un budget annexe

Envoyé en préfecture le 16/02/2018

Reçu en préfecture le 16/02/2018

Affiché le



ID : 065-246500573-20180213-2018_12-DE

Après en avoir délibéré, et à la **majorité des votes exprimés**, les membres du Conseil Communautaire approuvent la création d'un budget annexe nommé « GEMAPI », et autorisent le Président à entamer toutes les démarches nécessaires.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Président,

Philippe CARRERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU